



Bulletin d'adhésion à l'association Vivre et l'Écrire Editions (V2E)

Membre de la Fédération Vivre et l'Écrire
année civile en cours (partie à conserver)

Nom : Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

adhère à la charte de la fédération qui figure à la suite du présent bulletin et règle à Vivre et l'Écrire Editions sa cotisation d'un montant de :

- 15 € (seuil minimal)
 € (montant libre)

Règlement : par chèque bancaire n° :

par chèque postal n° :

Par virement IBAN : FR76 1027 8374 5600 0201 4770 171 (BIC : CMCIFR2A)

Fait à : Le : Signature :

Les adhérents à Vivre et l'Écrire Editions bénéficient de 5 % de réduction sur le prix public lors de l'achat auprès de Vivre et l'Écrire Editions d'un livre édité par l'association.

Vivre et l'Écrire Éditions – V2E – VEE
Association loi 1901 – Siret 519 966 915 00018 – Maison des associations – boîte 6 – 46 ter rue Ste Catherine – 45000 Orléans
Courriels : Secrétaire vee.administratif@orange.fr - Présidente vivretecrire@orange.fr
Membre de Vivre et l'Écrire Fédération - <http://vivretecrire.fr> - <http://vivretecrire.fr/vee>



Bulletin d'adhésion à l'association Vivre et l'Écrire Editions (V2E)

Membre de la Fédération Vivre et l'Écrire
année civile en cours (partie à renvoyer à V2E avec le règlement)

Nom : Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

adhère à la charte de la fédération qui figure à la suite du présent bulletin et règle à Vivre et l'Écrire Editions sa cotisation d'un montant de :

- 15 € (seuil minimal)
 € (montant libre)

Règlement : par chèque bancaire n° :

par chèque postal n° :

Par virement IBAN : FR76 1027 8374 5600 0201 4770 171 (BIC : CMCIFR2A)

Fait à : Le : Signature :

Vivre et l'Écrire Éditions – V2E – VEE
Association loi 1901 – Siret 519 966 915 00018 – Maison des associations – boîte 6 – 46 ter rue Ste Catherine – 45000 Orléans
Courriels : Secrétaire vee.administratif@orange.fr - Présidente vivretecrire@orange.fr
Membre de Vivre et l'Écrire Fédération - <http://vivretecrire.fr> - <http://vivretecrire.fr/vee>

CHARTRE DE VIVRE ET L'ECRIRE - FEDERATION ET ASSOCIATIONS

La Fédération regroupe des associations laïques, indépendantes de tous partis, courants, qu'ils soient politiques ou religieux. Ces associations espèrent contribuer à l'édification d'une société plus juste par l'épanouissement des individus. Pour ce faire, elles croient à l'importance de ce lieu de libre parole qu'offre l'écriture spontanée, sous toutes ses formes : écriture pour soi (journaux intimes...), écriture pour entrer en relation avec les autres (correspondance)...

Elles ne se considèrent cependant pas comme des spécialistes de la littérature, au sens habituellement admis du terme, ni comme des spécialistes de la psychologie humaine, mais revendiquent « une certaine idée de l'humain ». Elles veulent laisser place à une « autre » littérature issue de l'écriture spontanée.

Elles se reconnaissent comme grands principes de base :

- le respect de l'autre et de son expression écrite,
- la reconnaissance de l'autre tel qu'il est,
- la valorisation de l'autre par l'écoute de ce qu'il écrit (écoute = lecture très attentive et respectueuse, sans a priori).

Elles provoquent les occasions de susciter et d'encourager l'expression écrite spontanée : correspondance, animations d'écriture, conférences, édition de livres.

Elles se sont réunies au sein d'une Fédération envers laquelle elles s'engagent :

- à respecter ces principes d'indépendance vis-à-vis de tout courant idéologique,
- à respecter l'autre dans ce qu'il est fondamentalement,
- à être transparentes dans leurs activités et dans leur mode de fonctionnement ; notamment elles s'engagent à répondre à toute question qui pourrait leur être posée par la Fédération quant à des aspects financiers ou de respect des principes énoncés en tête des présentes.

CHARTRE DE VIVRE ET L'ECRIRE - FEDERATION ET ASSOCIATIONS

La Fédération regroupe des associations laïques, indépendantes de tous partis, courants, qu'ils soient politiques ou religieux. Ces associations espèrent contribuer à l'édification d'une société plus juste par l'épanouissement des individus. Pour ce faire, elles croient à l'importance de ce lieu de libre parole qu'offre l'écriture spontanée, sous toutes ses formes : écriture pour soi (journaux intimes...), écriture pour entrer en relation avec les autres (correspondance)...

Elles ne se considèrent cependant pas comme des spécialistes de la littérature, au sens habituellement admis du terme, ni comme des spécialistes de la psychologie humaine, mais revendiquent « une certaine idée de l'humain ». Elles veulent laisser place à une « autre » littérature issue de l'écriture spontanée.

Elles se reconnaissent comme grands principes de base :

- le respect de l'autre et de son expression écrite,
- la reconnaissance de l'autre tel qu'il est,
- la valorisation de l'autre par l'écoute de ce qu'il écrit (écoute = lecture très attentive et respectueuse, sans a priori).

Elles provoquent les occasions de susciter et d'encourager l'expression écrite spontanée : correspondance, animations d'écriture, conférences, édition de livres.

Elles se sont réunies au sein d'une Fédération envers laquelle elles s'engagent :

- à respecter ces principes d'indépendance vis-à-vis de tout courant idéologique,
- à respecter l'autre dans ce qu'il est fondamentalement,
- à être transparentes dans leurs activités et dans leur mode de fonctionnement ; notamment elles s'engagent à répondre à toute question qui pourrait leur être posée par la Fédération quant à des aspects financiers ou de respect des principes énoncés en tête des présentes.